DÉCLARATION DE PRESSE DU MBFP

Budget 2027 du MBFP : 18,61 milliards FCFA pour transformer l'administration et mieux servir les citoyens

Porto-Novo, le 17 novembre 2026

Le Ministre délégué chargé du Budget et de la Fonction publique, Monsieur Rodrigue S. CHAOU, a présenté ce mardi 17 novembre 2026, devant les Honorables députés à l'Assemblée nationale, le projet de budget de son département ministériel pour la gestion 2027. Le budget proposé s'élève à **18,61 milliards FCFA** en crédits de paiement, en hausse de **51,40 %** par rapport à la loi de finances rectificative 2026. Il représente 0,39 % du projet de budget de l'État.

Un budget stratégique pour un ministère nouvellement créé

Issu de la formation du Gouvernement du 24 mai 2026 et organisé par le décret n°2026-403 du 1er juillet 2026, le Ministère chargé du Budget et de la Fonction publique (MBFP) réunit, pour la première fois au Bénin, la gestion budgétaire et la gestion administrative de l'Etat. Ce regroupement vise à mieux arbitrer les choix de politiques publiques et à rendre plus efficaces les services rendus aux citoyens.

L'action du ministère est portée par quatre programmes budgétaires, chacun doté d'un responsable redevable des résultats : Pilotage et soutien aux services, Gestion budgétaire et des moyens de l'Etat, Promotion du travail décent et Modernisation de l'Administration publique. Le ministère assure en outre la tutelle de la CNSS, du FIC et du CENAFOC.

Un budget résolument tourné vers l'investissement

La hausse des crédits profite aux investissements du ministère. Les crédits de biens et services sont reconduits à l'identique, par souci de discipline budgétaire. **L'investissement explique l'essentiel de l'augmentation** et occupe désormais une place nettement plus importante dans le budget du ministère.

Ces crédits d'investissement financent quatre projets structurants :

- **la construction du bâtiment de la Direction générale du Budget**, pour les conditions de travail et la conservation des archives, mémoire budgétaire de l'État ;
- **le projet de consolidation et d'accélération de la transformation numérique de l'administration publique (PCATNAP)** ;
- **le projet de pilotage de la performance et de modernisation de l'administration publique (P3MAP)** ;
- **le projet de gouvernance budgétaire ouverte et de redevabilité**.

2027 : transformer la hausse des crédits en réalisations

Conscient du changement d'échelle, le Ministre a pris devant la représentation nationale des engagements précis pour garantir l'exécution effective des crédits.

« Notre engagement porte autant sur l'exécution que sur les crédits, et nous sommes prêts à vous en rendre compte en cours d'année. »

Des résultats mesurables pour les citoyens

Le budget 2027 est assorti d'indicateurs de résultats soumis au contrôle des députés, parmi lesquels :

- **davantage** de services publics dématérialisés de bout en bout ;
- **une meilleur**e satisfaction des usagers des services concernés par le P3MAP ;
- **une plus grande** interopérabilité des systèmes d'information de l'administration ;
- **l'ensemble** des transferts aux communes répartis selon une formule officiellement approuvée, à travers le FIC.

Au cours des échanges, le Ministre a apporté des éclaircissements sur plusieurs sujets d'intérêt public dont notamment :

- **Recrutement sur titre des AME :** le Gouvernement a opté pour un recrutement sur titre, par vagues successives, après fiabilisation de la base de données des aspirants.
- **Dialogue social :** la 4ème édition des élections professionnelles est en préparation et le Gouvernement travaille à un cadre pluriannuel de planification et de traitement des doléances des travailleurs.
- **Simplification administrative :** la dynamique engagée à travers le Prix national de la simplification administrative et sa plateforme dédiée, qui recense et valorise les initiatives d'allègement des procédures au profit des usagers ;
- **Réforme de l'avancement automatique :** le Ministre a présenté l'économie de la réforme et son calendrier de mise en œuvre, en vue d'un déroulement de carrière des agents de l'État plus prévisible et plus équitable.

Par ailleurs, le Ministre au nom du Gouvernement a annoncé d'autres réformes majeures pour 2027 aussi bien dans le domaine budgétaire que dans la gouvernance administrative, notamment :

- la relecture du code des pensions civiles et militaires de retraite, dans la continuité des réformes déjà engagées, afin d'assurer la soutenabilité du régime de retraite des agents de l'État et de sécuriser les droits des pensionnés ;
- la relecture du code de transparence dans la gestion des finances publiques, afin de renforcer l'accès des citoyens à l'information budgétaire et leur participation au processus budgétaire ;
- la relecture de la loi organique relative aux lois de finances, afin de consolider la gestion budgétaire axée sur les résultats et de l'adapter aux nouvelles exigences de la gestion des finances publiques ;
- etc.

— FIN —